

## FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Montreuil, le 13 Janvier 2011.

N/Réf.: 012bis.11 JCMF/nb - tél 01 48 18 20 89

Envoi courrier et courriel : sdrt@fegapei.fr

SYNEAS
A l'attention de DURNEZ,
Président.
3 rue au Maire
75139 PARIS CEDEX 03

Objet: Politique salariale à la Convention Collective Nationale du Travail du 15/03/1966.

Monsieur le Président,

La Fédération de la SANTE et de l'ACTION SOCIALE CGT considérant l'urgence d'une part, de faire le point sur les pertes de pouvoir d'achat subies par les salariés de la Convention Collective Nationale du Travail du 15 mars 1966 durant l'année 2010 et d'autre part, celle de construire une réelle politique salariale pour 2011, vous demande de prendre toutes les dispositions pour convoquer - sans délai - une Commission Nationale Paritaire de Négociations conformément à la Loi et aux rôles dévolus à cette instance.

A cette occasion, sera arrêté le calendrier de négociations pour l'année 2011.

En vous remerciant par avance,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées et profitant de la présente, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nadine PRIGENT

Secrétaire Générale



## FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Montreuil, le 13 Janvier 2011.

N/Réf. : 012.11 JCMF/nb – tél 01 48 18 20 89

Envoi courrier et courriel : sdrt@fegapei.fr

FEGAPEI
A l'attention de Monsieur CALMETTE,
Président.
14 rue de la Tombe-Issoire
75014 PARIS

Objet: Politique salariale à la Convention Collective Nationale du Travail du 15/03/1966.

Monsieur le Président,

La Fédération de la SANTE et de l'ACTION SOCIALE CGT considérant l'urgence d'une part, de faire le point sur les pertes de pouvoir d'achat subies par les salariés de la Convention Collective Nationale du Travail du 15 mars 1966 durant l'année 2010 et d'autre part, celle de construire une réelle politique salariale pour 2011, vous demande de prendre toutes les dispositions pour convoquer - sans délai - une Commission Nationale Paritaire de Négociations conformément à la Loi et aux rôles dévolus à cette instance.

A cette occasion, sera arrêté le calendrier de négociations pour l'année 2011.

En vous remerciant par avance,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées et profitant de la présente, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nadine PRIGENT

Secrétaire Générale

Double à M. Jean Luc DURNEZ, Président du SYNEAS

Site internet: www.sante.cgt.fr • e-mail: sg@sante.cgt.fr